

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 532

17 – CHARENTE-MARITIME

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA ROCHELLE

Ventes et cessions

532 401 197 RCS La Rochelle.

GESLR.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : 5000.00 EUR.

Adresse : Avenue de la Rotonde, Immeuble Le Boyard 17440 Aytré.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Date du projet de traité de fusion : 23 novembre 2023 Société absorbée : La société GesLR, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est Avenue de la Rotonde - Immeuble Le Boyard 17440 AYTRE, et immatriculée sous le numéro RCS LA ROCHELLE sous le numéro 532 401 197, Société absorbante : La société ANNA société à responsabilité limitée au capital de 710 000 euros, dont le siège social est Rue Jacques Babinet – Immeuble Osiris – 86130 JAUNAY MARIGNY, immatriculée sous le numéro RCS POITIERS 811 573 658 ; Commentaires : La société GesLR ferait apport à la société ANNA de la totalité de son actif, soit 340 286 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 277 653 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 62 633 euros. Absence de rapport d'échange. Absence de prime de fusion. Etablissement : Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce. Le projet de traité de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de POITIERS le 24 novembre 2023 Le projet de traité de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de LA ROCHELLE le 24 novembre 2023.